



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 8 juin 2018

Convocation des conseillers :
le 8 juin 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 juin 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Daniel Codello, Mike Hansen, Line Wies, Conseillers

Ministère de l'Intérieur

Entrée: 19 JUIN 2018

Le Conseil Communal;

Objet: 4.2.1. Enseignants; Liste 1; décision

Vu la publication des listes du poste d'instituteur/trice vacants sur le site internet du Ministère de l'Education nationale;

Vu le relevé des candidatures retenues pour une réaffectation auprès de la commune d'Esch, relevé établi par le Ministère de l'Education nationale;

Considérant qu'il appartient au conseil communal de faire parvenir ses propositions avant le 19 juin 2018 au ministère;

Vu la loi du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental et notamment ses articles 8, 9, 10, 11, 16, 42 et 45;

Vu le règlement grand-ducal du 1er avril 2011 déterminant de détail des critères de classement ainsi que les modalités des procédures d'affectation et de réaffectation des candidats à un poste d'éducateur, et notamment son article 6; Après en avoir délibéré à huis clos conformément à la loi;

**procède
par scrutin particulier et secret**

à la nomination d'un instituteur/trice de l'enseignement primaire:

- nombre de votants: 16, dont 1 nul

- majorité absolue: 9

Première Nomination:

Le vote pour la 1ère nomination a lieu entre Knabe Stéphane, Schlim Nathalie et Diseviscourt Scheila.

A obtenu :

KNABE : 14 voix

SCHLIM: 1 voix

l'autre candidat n'a pas obtenu de voix.

KNABE Stéphane demeurant 118, Grand-Rue L-3313 Bergem a été nommé définitivement aux fonctions d'instituteur de l'enseignement primaire à partir de l'année scolaire 2018/19;

Deuxième Nomination:

Aucun candidat n'a obtenu de voix.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 15.06.2018
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Vu et approuvé
Luxembourg, le 04 IIIII 2018
Pour le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

instituteur-attaché